Ecrit par Echo du Mardi le 28 avril 2021

Service national universel 2021 : plus que quelques jours pour s’inscrire



Le Service national universel (SNU) a été lancé en 2019 dans 12 départements dont le Vaucluse. Celui-ci s’adresse à tous les jeunes de 15 à 17 ans, nés entre le 2 juillet 2003 et le 20 avril 2006, et qui n’ont aucun autre engagement pendant la période du séjour de cohésion.

Ce dispositif vise à faire découvrir aux jeunes de nouveaux horizons et à promouvoir une culture de l’engagement. Depuis la première année de lancement, ce sont plus de 300 jeunes vauclusiens qui ont participé au SNU. A ce jour, 53 structures d’accueil ont proposé 80 missions d’intérêt général et 223 places.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 28 avril 2021

Trois phases clés

Le service comprend trois étapes :

La première phase correspond à un séjour de cohésion pour une durée de deux semaines, du 21 juin au 2 juillet 2021, dans un département de la Région Sud, autre que celui de Vaucluse. Il constitue un moment de vie collective autour d'activités dont les thématiques sont diverses : sport, culture, santé, défense et mémoire, éducation, sécurité, culture, etc. Cette quinzaine de cohésion offrira aux jeunes l'occasion « d'apprendre la vie en communauté, de rencontrer des jeunes d'autres territoires et d'autres milieux sociaux que le sien, de développer sa culture de l'engagement et d'affirmer ainsi sa place dans la société. » En fonction du contexte sanitaire, les protocoles sanitaires en vigueur pour les accueils collectifs de mineurs seront appliqués dans les centres SNU.

La deuxième phase porte sur la Mission d'intérêt général (MIG), qui se traduit par la réalisation d'une mission bénévole d'une durée de 84 heures au sein du département d'origine : créer une junior association, aider aux Restos du Cœur, participer à la création d'un festival, faire une préparation militaire, créer un atelier de sport adapté.

La troisième phase correspond à l'engagement volontaire qui offre la possibilité pour chaque jeune de poursuivre, s'il le souhaite, un engagement volontaire d'au moins 3 mois en rejoignant les formes d'engagement existantes comme le service civique ou les réserves (réserves citoyennes, réserve civique,…).

Les bonus

Le SNU propose également des avantages et des bonus, avec la gratuité du premier passage du code de la route, la participation à la Journée défense et citoyenneté incluse dans le séjour, ou encore des points supplémentaires sur parcoursup.

Les jeunes français de 15 à 17 ans peuvent s'inscrire en ligne sur le site www.snu.gouv.fr

L.M.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !